



Saison 2024-2025 Procès-verbal n°17 de la réunion du Conseil d'administration du 11 mars 2025

Composition du conseil d'administration

Présent(e)s : Mmes Catherine Nicolas, Marèse Joliet (vice-présidente), MM. Philippe Aigret (trésorier général), Fabrice Appels, Jean-Pierre Delchef (président), José Nivarlet (vice-président), Bernard Scherpereel (secrétaire général).

Excusé(e)s : Mme Claire Porphyre, M. Marc Marnette.

Invité : M. Pierre Thomas (directeur général)

La réunion a lieu en présentiel à **Jambes** et le président commence la séance à 17h30.

Le procès-verbal de la réunion est rédigé par le directeur-général.

1. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 18 février 2025

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 18 février 2025 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1102 du 7 mars 2025.

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 février 2025

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 25 février 2025 tel qu'il a été publié dans la newsletter 1102 du 7 mars 2025.

4. Préparation de l'AG du 29 mars 2025

4.1. Ordre du jour définitif

Les membres du conseil d'administration approuvent l'ordre du jour à l'unanimité.

4.2. Approbation du bilan 2024

Les membres du conseil d'administration approuvent le bilan 2024 tel que présenté par le trésorier général, à l'unanimité, à la suite de la réunion de la commission financière.

4.3. Proposition d'affectation du résultat

Les membres du conseil d'administration approuvent l'affectation du résultat 2024 tel que présenté par le trésorier général.

4.4. Proposition de modification de l'article PC54

Les membres du conseil discutent sur les modalités d'application de la modification de l'article PC54 rédigées par le directeur général afin de les présenter lors de la prochaine assemblée générale. Les modalités relatives au passage de 14 équipes à 12 équipes dans les séries des divisions régionales et

provinciales sont approuvées et feront l'objet d'un document qui sera joint à l'ordre du jour de l'assemblée générale.

4.5. Proposition de modifications statutaires – Texte définitif

Le président présente aux membres du conseil d'administration la version finale des propositions de modifications statutaires en vue de l'assemblée générale de mars.

4.6. Proposition d'intégration de la partie 3x3 au ROI – Texte définitif

Le président informe les membres du conseil d'administration que la partie 3x3 n'a fait l'objet d'aucun commentaire par la commission législative, celle-ci se réservant d'intervenir ultérieurement.

4.7. Echos de la commission législative du 10 mars 2025

Le président informe les membres du conseil d'administration que la réunion de la commission législative a été reportée au 12 mars.

4.8. Echos de la commission financière du 10 mars 2025

Le trésorier-général et le directeur général font écho des discussions qui ont eu lieu lors de la commission financière du 10 mars 2025.

5. Rapport du secrétaire-général

5.1. Courrier rédigé par le secrétariat-général

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du courrier rédigé par le secrétaire-général et le directeur général portant sur :

- L'acceptation de la demande de dérogation sollicitée par le membre Musafiri Anthony.

6. Rapport du trésorier-général

6.1. Situation de trésorerie du 28/02/2025

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la situation de la trésorerie en date du 28 février 2025 établie par le directeur général.

7. Rapport du directeur-général

7.1. Prolongation de détachement de Laurent François

Le directeur général sollicite l'autorisation du conseil d'administration pour prolonger le détachement de Laurent François pour une période de 2 ans. Les membres du conseil d'administration marquent leur accord.

Le directeur général est chargé d'exécuter la décision.

8. Compétences administratives

8.1. Affectation des clubs de TDM/TDW n'ayant pas demandé la licence

Le président informe les membres du conseil d'administration de la situation des clubs de TDM/TDW qui n'ont pas sollicité de licence.

8.1.1. Situation de Ciney

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du non-dépôt d'un dossier de licence par le club du RBC Ciney.

Il décide que si l'équipe de TDM2 n'occupe pas une place de descendant au terme du championnat, elle sera rétrogradée dans la division la plus basse. Cette décision repose sur des critères sportifs, l'assimilation de cette situation à une non-réinscription en championnat et l'absence des conditions spécifiques pour une descente non sportive.

Bernard Scherpereel sort de séance.

8.1.2. Situation de Brunehaut

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du non-dépôt d'un dossier de licence par le club du BB Brunehaut.

Ils décident que si l'équipe figure parmi les places de relégation dans le classement, elle sera rétrogradée en division R1D. En revanche, si elle ne participe pas aux Play Down, une autre décision pourra être envisagée. Cette relégation est acceptée sur la base d'une descente sportive.

Bernard Scherpereel rentre en séance.

8.2. Atelier du fair-play

Le président informe les membres du conseil d'administration de l'initiative du Panathlon de mettre à disposition leur expertise au service des clubs pour l'organisation d'atelier du fair-play lors des stages.

8.3. Admission d'un nouveau club

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du dossier d'admission du BC Messancy. Constatant que le dossier est complet, ils approuvent l'admission du nouveau club et lui attribuent le matricule 2745.

Ils désignent José Nivarlet comme parrain de ce nouveau club.

Ils tiennent, en outre, à féliciter les dirigeants de ce nouveau club pour leur investissement dans la promotion de notre sport et leur souhaitent un franc succès dans leur entreprise.

9. Compétences judiciaires

9.1. Demande d'extension de la suspension du membre CHEF Philippe par le club UBLF (1453)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande d'extension de la suspension décidée par le club de l'UBLF (1453) concernant son membre CHEF Philippe.

Après analyse du dossier, ils décident de ne pas appliquer les dispositions de l'article PA97 et de ne pas étendre cette suspension à l'AWBB, estimant que l'exclusion du club est suffisante au regard des faits présentés. Ils recommandent également au club de radier ce membre de ses listes à la fin de la saison.

Le directeur général est chargé d'exécuter la décision.

9.2. Demande d'extension de la suspension du membre RENARD Dimitry par le club UBLF (1453)

Les membres du conseil d'administration sont saisis d'une demande d'extension de la suspension décidée par le club de l'UBLF (1453) concernant son membre RENARD Dimitry.

Après analyse du dossier, ils décident de ne pas appliquer les dispositions de l'article PA97 et de ne pas étendre cette suspension à l'AWBB, estimant que l'exclusion du club est suffisante au regard des faits présentés. Ils recommandent également au club de radier ce membre de ses listes à la fin de la saison.

Le directeur général est chargé d'exécuter la décision.

9.3. Demande de révision de la décision par le Ganshoren Dames Basket

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la demande de révision de la décision prise par le conseil d'appel, formulée par le club de Ganshoren Dames Basket concernant la qualification d'une de ses joueuses.

Étant donné que le club a introduit un pourvoi en cassation, le conseil d'administration décide de ne pas se prononcer sur la demande.

10. Gestion du personnel

10.1. Entrée en fonction du chargé de logistique

Le directeur général informe les membres du conseil d'administration que l'entrée en fonction du chargé de logistique aura lieu le 1^{er} avril 2025.

11. Rapport des réunions des instances fédérales

Marèse Joliet explique les discussions qui ont eu lieu lors de la réunion des parlementaires de Liège.

12. Départements

12.1. Département Championnat

12.1.1. Désignation du club organisateur pour le Final 4 AWBB

La présidente du département championnat, Marèse Joliet, présente les candidatures qu'elle a reçues pour l'organisation du Final 4 AWBB. Elles sont au nombre de 3 : Royal IV Brussels, Spirou Basket et CFB Fleurus.

Après discussion, le conseil d'administration décide de désigner le club du CFB Fleurus comme organisateur du Final 4 AWBB.

12.1.2. Problématique de la catégorie des U19 AWBB

La présidente du département championnat, Marèse Joliet, explique les différences dans la durée de formation entre les jeunes filles (7 ans : U14 - 2 ans, U16 - 2 ans, U19 - 3 ans) et les jeunes garçons (9 ans : U14 - 2 ans, U16 - 2 ans, U18 - 2 ans, U21 - 3 ans). Si la structure des garçons peut justifier une seule équipe par club en U21, cela ne s'applique pas aux filles, ce qui crée des incompréhensions au sein des clubs. En effet, l'arrivée des U16 après seulement 2 ans raccourcit leur formation, et la suppression de la 2^{ème} équipe oblige des jeunes filles à passer trop tôt en seniors sans avoir terminé leur formation. Cela prive certaines joueuses de bon niveau de finir leur développement, les contraignant à jouer en U19 provinciale ou en 3^{ème} provinciale.

Sur cette base, le conseil d'administration décide de permettre l'inscription de 2 équipes maximum en U19 par club, afin de garantir aux clubs disposant de formations complètes une continuité dans la formation et de permettre aux jeunes filles de bénéficier d'une formation complète.

12.2. Département Minibasket

12.2.1. Projet pilote U12 Interprovincial

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des avancées du projet, avec les précisions suivantes : le PA32 et le PF18 ne sont pas concernés, il n'y a pas d'application du PC89 car il ne s'agit pas d'une nouvelle catégorie, et il n'y aura pas d'associations de clubs.

La rédaction du règlement est placée sous la responsabilité de la présidente du Département Minibasket et sera présentée lors de la prochaine réunion.

La présidente du département Minibasket, Catherine Nicolas, informe qu'une réunion d'information à destination des entraîneurs sera programmée au mois d'août (avant le début de la saison) par la direction sportive.

12.2.2. Projet U14 AWBB / BVL

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'état d'avancement des concertations entre l'AWBB et la BVL concernant les règles de jeu de la catégorie U14.

Les membres du conseil d'administration rappellent que les règles de la BVL ne s'appliquent pas dans les catégories nationales U14.

La présidente du département championnat et le directeur général sont chargés d'envoyer un courrier à leurs homologues respectifs afin de souligner les avancées positives de la réunion et de rappeler le timing de l'application de ces dispositions.

12.3. Département Coupes

12.3.1. Organisation des finales de coupes AWBB

Le président du département Coupes, Bernard Scherpereel, informe les membres du conseil d'administration que l'organisation des finales de coupes AWBB est bien en ordre.

12.4. Département Détection & Formation

12.4.1. Réunion du département du 14 mars 2025

Le président du département Détection & Formation, José Nivarlet, informe de la tenue d'une réunion de son département en date du 14 mars 2025 afin de préparer la seconde JRJ.

13. Nouvelles de Basketball Belgium

13.1. Structure de gestion des équipes nationales

Le président rappelle la communication relative à la mise en place de la nouvelle structure de gestion des équipes nationales et informe le conseil d'administration des évolutions à ce sujet.

13.2. Assemblée Générale de Basketball Belgium du 20 mars 2025

13.2.1. Organisation de l'AG

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la proposition d'ordre du jour pour l'Assemblée Générale de Basketball Belgium.

13.2.2. Représentation à l'AG

Le président sollicitera la commission législative pour la désignation d'un remplaçant pour représenter l'AWBB lors de l'Assemblée Générale de Basketball Belgium.

14. Agenda

14.1. Rapport des manifestations auxquelles l'AWBB a assisté

Le président et le directeur général rendent compte de leur présence à la Coupe de Belgique hommes et dames.

14.2. Présence du CdA aux finales des coupes provinciales

Les membres du conseil d'administration se répartissent leur présence lors des différentes finales des coupes provinciales.

14.3. Dates des prochains évènements

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance des prochaines activités organisées par l'AWBB :

- Finales de coupe du Hainaut : 15 et 16 mars 2025.
- Finales de coupe de Liège : 15 et 16 mars 2025.
- Demi-finales de coupe du BBW : 15 et 16 mars 2025.
- Finales jeunes de coupe du Luxembourg : 15 et 16 mars 2025.
- Finales de coupe AWBB : 21, 22 et 23 mars 2025.
- Assemblée Générale de l'AWBB : 29 mars 2025.
- Finales seniors de coupe du Luxembourg : 29 mars 2025.
- Journée Régionale des Jeunes : 30 mars 2025.
- Finales de coupe Namur : 5 et 6 avril 2025.
- Finales de coupe BBW : 5 et 6 avril 2025.

15. Divers

Les membres du conseil d'administration tiennent à féliciter le **club du Royal Castors Braine** pour sa **victoire en finale de la Coupe de Belgique Dames**.

La réunion se termine à **20h50** et la prochaine réunion aura lieu le **mardi 8 avril 2025 en présentiel**.



Jean-Pierre Delchef
Président


SCHERPEREEL B.

Bernard Scherpereel
Secrétaire général



Pierre Thomas
Directeur général